

DATE DE LA RÉUNION : 26/10/2021	LIEU : Nyons	RÉDACTEUR : A. PASTOURET
OBJET : Commission VOIRIE		

MEMBRES DE LA COMMISSION							
NOM Prénom	COMMUNE	FONCTION	C	P	A	Exc	DIFF.
ANTOINE David	SAINTE JALLE	MEMBRE DE COMMISSION	X			X	X
AUBERY Chantal	REMUZAT	MEMBRE DE COMMISSION	X				X
AUMAGE Benoît	MEVOUILLON	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	X			X	X
BERTELLI Bruno	MONTBRUN LES BAINS	MEMBRE DE COMMISSION	X				X
BLANCHET Patrick	VENTEROL	MEMBRE DE COMMISSION	X	X			X
BOMPARD Marc	SAHUNE	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	X	X			X
BRECHET Jean-Philippe	PIEGON	MEMBRE DE COMMISSION	X				X
BRUS Jean-Claude	CONDORCET	MEMBRE DE COMMISSION	X	X			X
BUR Frédéric	VALOUSE	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	X				X
CARRERE Christian	NYONS	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	X			X	X
CHAPPON Gérard	MONTBRUN LES BAINS	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	X				X
CHARRASSE Daniel	BENIVAY-OLLON	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	X				X
CHAUVET Véronique	SAINT AUBAN SUR L'OUVEZE	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	X				X
DOMINICI Charles	VERS SUR MEOUGE	MEMBRE DE COMMISSION	X				X
DONZE André	BUIS LES BARONNIES	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	X				X
FABRE Patrick	EYRAGUES	MEMBRE DE COMMISSION	X				X
GARNERO Sylvie	MONTFERRAND LA FARE	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	X				X
GRAS Jean-Claude	VENTEROL	MEMBRE DE COMMISSION	X				X
GREGOIRE Jean-Luc	NYONS	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	X	X			X
GRIOL Alain	EYGALIERS	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	X				X

GUILLET Annie	EYGALIERS	MEMBRE DE COMMISSION	X	X			X
ILLY Roger	PIEGON	MEMBRE DE COMMISSION	X				X
JULLIEN Frédéric	SAINTE EUPHEMIE SUR L'OUVEZE	MEMBRE DE COMMISSION	X				X
LABROT Alain	SAINT MAY	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	X	X			X
LOPES CARDOZO Ernst	VILLEPERDRIX	MEMBRE DE COMMISSION	X	X			X
MEYER Jacques	SAINTE AUBAN SUR L'OUVEZE	MEMBRE DE COMMISSION	X				X
MOULLET Gérard	BALLONS	MEMBRE DE COMMISSION	X	X			X
NELH Gérard	VILLEPERDRIX	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE					X
NICOLAS Jean-Louis	ROCHEBRUNE	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	X	X			X
PARMENTIER Franck	BUIS LES BARONNIES	MEMBRE DE COMMISSION	X				X
PERNET Jean-Luc	BELLECOMBE TARENDOL	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	X				X
PERRETTE Robert	LA ROCHETTE DU BUIS	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	X				X
PILLORE Jean	ROCHEBRUNE	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	X				X
REYNIER Marceau	BENIVAY OLLON	MEMBRE DE COMMISSION	X				X
ROMEO Georges	EYGALAYES	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	X	X			X
SENOT Frédéric	MONTAUBAN SUR L'OUVEZE	MEMBRE DE COMMISSION		X			X
SOURIAU Florent	AUBRES	MEMBRE DE COMMISSION	X	X			X
TITZ Patrick	VENTEROL	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	X	X			X
TREMORI Michel	BUIS LES BARONNIES	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	X	X			X
MEMBRES DU BUREAU							
NOM Prénom	COMMUNE	FONCTION	C	P	A	Exc	DIFF.
AICARDI Louis	PLAISANS	Bureau					X
BAS Claude	VERCLAUSE	CP/CExe/Bureau					X
BERNARD Sébastien	BUIS LES BARONNIES	CP/CExe/Bureau					X
CAHN Philippe	CHATEAUNEUF DE BORDETTE	Bureau	X				X
COMBES Pierre	NYONS	Bureau					X
CORNILLAC Christian	MIRABEL AUX BARONNIES	C.Exe/Bureau					X
DAYRE Thierry	NYONS	Président					X
DECONINCK Stéphane	MONTAULIEU	C.Exe/Bureau	X				X
FERNANDES José	BESIGNAN	Bureau	X	X			X
FRACHINOUS Alain	SEDERON	Bureau		X			X
GARCIA Jean	SAINTE MAURICE SUR EYGUES	C.Exe/Bureau	X				X
GILLET Didier	MONTBRUN LES BAINS	Bureau					X

GIREN Didier	PELONNE	Bureau					X
GREGOIRE Michel	LA ROCHE SUR LE BUIS	CP/CExe/Bureau					X
GRONCHI Yoann	CORNILLAC	Bureau					X
LAGET Jean-Michel	CHAUDEBONNE	C.Exe/Bureau					X
LAURENT Marie-Christine	NYONS	Bureau					X
MACIPE Nadia	NYONS	C.Exe/Bureau					X
MONIER Marie-Pierre	VINSOBRES	Bureau					X
MONPEYSSSEN Jean-Jacques	NYONS	C.Exe/Bureau					X
NICOLAS Alain	VERS SUR MEOUGE	CP/CExe/Bureau					X
NIVON Jacques	VILLEPERDRIX	Bureau	X	X			X
PEYRON Roland	MONTAUBAN SUR L'OUVEZE	C.Exe/Bureau					X
PEZ Gérard	VERCOIRAN	Bureau					X
RANCON Nadège	SAINTE JALLE	Bureau	X				X
RICHARD Éric	AUBRES	CP/CExe/Bureau					X
ROCHAS Pascale	BUIS LES BARONNIES	C.Exe/Bureau	X				X
ROUSSELLE Didier	NYONS	Bureau	X	X			X
ROUX Serge	PIEGON	Bureau					X
RUYSSCHAERT Christelle	SAINTE SAUVEUR GOUVERNEMENT	C.Exe/Bureau					X
SALIN Olivier	REMUZAT	C.Exe/Bureau	X				X
TACUSSEL Odile	MEVOUILLON	Bureau		X			X
THIRIOT Christian	BEAUVOISIN	Bureau					X

C : Convoqué ; P : Présent ; A : Absent ; Exc : Excusé ; Diff : Diffusion pour information

ORDRE DU JOUR :

- Orange fibre ADN
- Voirie
- Organisation administrative
- Point travaux et prévisionnel budgétaire
- Planning

NB : Le support de réunion est joint en annexe.

I. ORANGE FIBRE ADN

Point sur le déploiement de la fibre. (Pas de nouveau calendrier pour l'instant)

Problématique réseau cuivre Orange

Rappel du site : Signal Réseau pour toute déclaration d'incident.

La CCBDP demande de recevoir un double de ces demandes d'intervention faite par les communes.

Faire savoir les problèmes qui persistent pour les faire remonter par Mme la Députée à ORANGE.

II. VOIRIE

1. Organisation administrative

Jean-Pierre ZEBBAR est parti à la retraite en août 2021 et c'est donc Frédéric PERROUD qui reprend la suite en qualité de Responsable du pôle Voirie. Il est l'interlocuteur direct des Maîtres d'œuvre externes et toute difficulté rencontrée doit être transmise à Frédéric.

Franck MILLET devient Responsable du Pôle Patrimoine Bâti et de la flotte auto de la CCBDP. Il n'intervient plus sur la voirie.

En complément de la maîtrise d'œuvre interne (exercée par Frédéric), deux Maîtres d'œuvre externes interviennent sur le territoire :

- M. GRUZZA de la société M.G. CONCEPT INGENIERIE basé à Embrun,
- M. RICHAUD de la société SUD ASSISTANCE VOIRIE basé à Lazer.

2. Point travaux et prévisionnel budgétaire

La CCBDP repart à 100% de l'enveloppe pour 2022 contrairement aux deux années précédentes.

Dès décembre, F. PERROUD va solliciter les communes pour connaître les travaux à réaliser en 2022.

À partir de février/mars, le souhait est de passer les commandes aux entreprises pour espérer démarrer les travaux en avril jusqu'à octobre en incluant les congés des entreprises (aout). L'année 2021 a été concluante.

Les DGD seront établis au 30 novembre de l'année et il est proposé à l'assemblée de ne plus avoir de reste à réaliser. F. PERROUD rédigera un bon de commande pour solder l'engagement qui se traduit en un reste sur enveloppe. Ce reste sur enveloppe viendra s'agréger sur l'enveloppe N+1.

Si aucuns travaux ne sont réalisés, l'abondement de la CCBDP se cumulera sur une période de 3 ans maximum mais pour cela, le reversement de la subvention dans l'année devra être réalisé pour avoir droit à l'abondement.

Le Département délibère avant la fin de l'année pour fixer les dotations 2022.

De part ces propositions, il est envisageable de faire évoluer le règlement voirie (établi en 2017 au moment de la fusion.

Rappel ! Toute communes souhaitant ajouter ou retirer une voie doit prendre une délibération avant le 31 décembre.

3. Point Activité

Maîtrise d'œuvre externe :

La maîtrise d'œuvre externe arrive à échéance début 2022. Ce marché a été passé pour une année ferme.

Il est proposé à l'assemblée de relancer une consultation de maîtrise d'œuvre externe pour une année renouvelable 2 fois 1an.

Le coût de maîtrise d'œuvre interne et externe est d'environ 90 000 €.

Un point régulier avec les maîtres d'œuvre externes est fait avec F. PERROUD qui centralise tous les bons de commande.

Les Maîtres d'œuvre externes font réaliser les travaux et transmettent leur tableau récapitulatif des travaux réalisés. Aucune difficulté rencontrée dans ce process.

Il est aussi proposé de réfléchir sur la possibilité de programmer et suivre les travaux avec la maîtrise d'œuvre en régie uniquement. Cela serait possible si les communes acceptent de faire des travaux tous les 2 ans. Ce rythme de réalisation de travaux pourrait être mis en place sur 2024-2025.

La somme libérée par la maîtrise d'œuvre externe serait reversée dans l'enveloppe travaux. Mais il semble que la commission n'y est pas favorable.

Marché de travaux :

Le marché de travaux a été lancé début 2021 pour une durée d'une année renouvelable 2 fois 1 an soit 3 ans et réparti comme suit :

- N° 1 EYGUES - Travaux préparatoires et génie civil (blanc),
- N° 2 OUVEZE-MEOUGE Travaux préparatoires et génie civil (blanc),
- N° 3 CCBDP - Travaux de chaussées (noir).

Proposition :

Il est proposé de renouveler le présent marché pour 2022. En septembre 2022, la commission se positionnera pour acter son souhait de renouveler le marché de travaux ou le relancer pour attribution au 1^{er} T 2023.

Il faut savoir que les entreprises attributaires s'entendent entre elles pour la répartition des communes.

En 2022, l'abondement de la CCBDP revient à 100% (idem qu'en 2017).

Historique :

La Subvention du Département est basée sur des critères fixés dans la délibération annexée. Les communes pouvaient être subventionnées jusqu'à 70% et la commission voirie au temps de la CCVE, avait proposée de compléter à 100% par un abondement.

Aujourd'hui la dotation (ex-subvention) est figée depuis 2017.

Lors des échanges avec les membres de l'assemblée, il en ressort que les élus souhaitent :

- connaître les taux appliqués à chaque commune. Le taux devrait être adapté au territoire. Il semble anormal que certaines communes aient un taux à 15% alors que d'autres sont à 90%. Un taux identique devrait être appliqué ou bien envisager de voter une grille au lieu d'une enveloppe et proposé en Conseil Communautaire.
- avoir une discussion de fond pour les calculs. Quels critères à prendre en compte ? L'assemblée souhaite avoir plus de clarté.

Pour une petite commune, la voirie c'est le cœur de son activité.

Un membre de l'assemblée évoque le projet de territoire dans lequel pourrait être inclus l'abondement.

Questions diverses

- Un constat est remonté par l'assemble sur la densification des travaux sur les mois de septembre, octobre, voire novembre.
 - ↳ Les entreprises ont d'autres travaux hors CCBDP à réaliser mais la période est plus propice par rapport aux conditions climatiques.

- Suite au découpage géographique des marchés publics de travaux voirie, un élu a souhaité que la répartition financière des marchés soit équilibrée entre les 2 lots de blanc. La société SPAGGIARI est titulaire du marché moins important que l'autre groupement.
 - ↳ Suite aux explications plus détaillées, les services de la CCBDP n'ont jamais reçu de doléances de la part de la société SPAGGIARI.

SYNTHÈSE :

1. Sanctuariser le planning dans le Règlement Intérieur de la Voirie pour plus de rigueur et de légitimité
2. Proposer à la commission thématique de décembre 2021, les propositions de modifications du règlement intérieur (joindre le projet de RI modificatif au préalable avec la convocation)
3. Sanctuariser ce nouveau règlement en Conseil Communautaire

PIECES JOINTES :

- Tableaux des enveloppes voirie 2017
- Tableau des linéaires des chemins d'intérêt communautaire
- Délibération n°3196 du 15/02/2016 du Département

En raison de l'absence prolongée de Laurent GROSSON, la prochaine commission H n'aura pas lieu en décembre 2021 comme prévu mais sera programmée en début d'année 2022.